

# Plaisir

 Avez-vous des commentaires à ajouter sur la situation de l'usage du vélo dans votre ville ?

 Je me suis fait renversé en vélo sur le rond point près de la spa de St Apolline. Je pense que les pistes cyclables pourraient être plus sécurisées. De plus les pistes cyclables, quand elles existent sont peu entretenues et couvertes de branches et de feuilles l'automne et l'hiver et parfois entravées de branches d'arbres qui dépassent sur la piste cyclable au printemps.

 Il faut proposer des itinéraires très sécurisés pour se rendre dans les centres commerciaux et surtout prévoir des stationnements sûrs et fermés style box individuel au lieu des malheureux arceaux auxquels si on y laisse un vélo d'un certain prix, il est dépouillé quand on revient. Quand je dois faire une course dans un commerce même pour une bricole, je prends toujours la voiture et contribue aux embouteillages afin de ne pas retrouver mon vélo de prix dépouillé ou volé.

 Les pistes ne doivent pas s'évaporer - Il faut matérialiser les pistes cyclables - pour exemple la route D98 qui rejoint Plaisir à Villepreux est une aberration. Dangereuse et mal entretenue. Je n'irai jamais faire du vélo le long de cette route.

 Faciliter la liaison avec Neauphle séparée des voitures

 Rien à dire

 Il n'y a pas de pistes cyclables dans la ville. L'utilisation du vélo n'est pas mise en avant et la mairie ne fait qu'installer quelques barrières pour attacher son vélo devant les lieux publics (stade, mairie et gare)

 Développer les pistes cyclables !

 Mairie on ne peut plus frileuse. Beaucoup de com sur les mobilités douces. En réalité quasi rien.

 Plus de pistes cyclables

 Je me sers du vélo pour des ballades dans la forêt de St Apolline mais absolument pas comme moyen de locomotion dans Plaisir, du fait de l'absence de pistes cyclables (hormis une ou 2 routes)

 La circulation à vélo à Plaisir n'a pas été anticipée alors que la ville a entrepris de nombreux chantiers urbains.

 Bonjour, je viens de l'agglomération Cergy-Pontoise. Il serait bon de prendre exemple. Même le boulevard de l'Oise (qui fut très mortel par son nombre et violence des accidents entre voitures) a eu sa piste cyclable. Suggestion : faire des pistes cyclables en parallèle des routes

 Sur la commune de Plaisir, il n'y a que deux itinéraires cyclables récents (qui convergent l'un à l'autre) et très bien entretenus, séparés de la route. Mais rien d'autre ne permet de faire du vélo en sécurité car les multiples ronds-points où les voitures arrivent vite du fait d'une vitesse en générale élevée sur les axes (grandes rues entre quartiers et zones commerciales), sont dangereux (les gens ne nous voient pas). Pas de pistes cyclables reliées aux autres communes (sauf une vers Élancourt au sud et une avec seuls quelques segments à l'est vers les clayes sous bois). Pour la banlieue lointaine parisienne, je dirai que Plaisir est dans la moyenne. Pour avoir habité une commune voisine, Beynes, là bas c'est pire c'est zéro aménagements et la mairie est contre les aménagements vélos.

 Non car vos questions ont bien traité la problématique.

 Des promesses électorales en 2014... jamais réalisées ! Et voilà qu'elles resurgissent avant les élections ! Opportuniste et communication ne font pas des politiques, des personnes sensibles à la CAUSE environnementale !

 Dans l'ensemble la circulation à vélo à Plaisir se passe bien

 A quand une liaison vers La Croix Bonnet pour rejoindre Bois d'Arcy et Saint-Quentin

 En développement

 Il reste beaucoup de travail à faire, réalisation, information, éducation de tous les usagers.

 Il faut des pistes cyclables pour sécuriser les cyclistes.

 Beaucoup de choses à faire encore

 Peu d'itinéraires cyclables à Plaisir. Pour rejoindre Saint-Quentin je passe par la forêt dont le chemin n'est pas toujours praticable. Les voitures roulent vite et ne respectent pas toujours les feux.

 Pour améliorer la cohabitation vélo/voiture, une signalisation permet désormais aux maires d'autoriser les cyclistes, dans certains carrefours, à tourner à droite selon les dispositions de l'arrêté du 12 janvier 2012, paru au journal officiel du

27 janvier, en rajoutant un panneau en dessous un feu tricolore du type "céder le passage pour les vélos". Ne pourrait on pas adapter cette signalisation au cas par cas sur notre commune ?

→ Ras

→ Manque de piste cyclable en particulier autour des grands magasins. Garage à vélo cache endroit pas sécurisé ou loin de l'entrée. Piste cyclable qui s'arrête au milieu.

→ Des pistes cyclables à Plaisir, ou ça ??? Les seules sont totalement impraticables.....:-)

→ Il serait temps de faire le nécessaire sur Plaisir pour pouvoir circuler à vélo en toute sécurité...

→ Il est temps que la municipalité s'empare du sujet de la circulation douce

→ Ras

→ Les voies cyclables existantes sont rares et non sécurisées

→ La maire qui n'habite pas Plaisir pense davantage à ses indemnités qu'au cadre de vie des habitants. L'écologie et les problèmes de l'environnement n'ont pas d'intérêt pour la maire. Bétonner est son leitmotiv. C'est écœurant

→ Il y a tout à faire à Plaisir pour le vélo. La Maire ne s'intéresse en aucune manière à ce problème ni d'ailleurs en tout problème lié à l'environnement et à l'écologie. Elle ne pense qu'à bétonner la ville

→ Très difficile de se déplacer à vélo avec des enfants car les pistes cyclables sont inexistantes et cela devient donc trop dangereux

→ Les rares pistes cyclables manquent cruellement d'accès. Plaisir est une ville faite pour les voitures qui laisse peu de place aux vélos.

→ De nouvelles pistes cyclables, super! Mais celle de la D30, au niveau du lac, est dangereuse. Les voitures arrivent de la D30 à +70km/h pour se garer dessus, totalement illégalement (et aller au lac)

→ C'EST EN amélioration MAIS lentement

→ Reste encore pas mal d'efforts pour rouler en toute sécurité. Dans le cœur de la ville les pistes manquent ainsi que les aménagements pour stationner et attacher les vélos lorsqu'on va dans les magasins ou autre.

→ Il y a beaucoup de progrès à faire : pas de sas vélo aux feux, pistes en état déplorable... mais il y a beaucoup de potentiel et surtout, les automobilistes plaisirois sont plutôt sympas.

→ devant tous les nouveaux immeubles neufs, les rues ne sont pas élargies pour faire place à une piste cyclable ; seulement un recul des propriétés pour élargir le trottoir, et encore pas partout. rue J.J.Rousseau, rue René Bazin...

→ Des promesses aux dernières municipales ont bien été faites, mais resteront d'actualité pour l'actuelle majorité pour les prochaines municipales

→ arceaux pour accrocher les vélos mis en place actuellement

→ Piétons et vélos ne sont pas considérés par la municipalité

→ Nous manquons cruellement d'anneaux de fixation dans les lieux publics, centre commerciaux, église, école, lieux associatifs etc... Les pistes cyclables ne sont pas signalées, mal entretenues, des barrières infranchissables si on ne descend pas de vélo, etc...

→ La mairie a récemment mis des parkings à vélo et crée une passerelle piéton/vélo mais il reste beaucoup à faire pour des itinéraires vélos continus et sécurisés.

→ Lors de travaux récents dans notre rue, il n'a pas été du tout prévu de circulation douce, type vélo, et les trottoirs ont été réduits pour favoriser le stationnement des voitures. Les enfants se rendant au bus du collège doivent marcher au milieu de la route où les voitures roulent très vite car en sens unique; de même pour les enfants qui veulent aller à l'école à vélo.

→ La situation évolue (enfin) à Plaisir. Un plan de mobilité douce se déploie mais très (trop) lentement. Les travaux réalisés en ville se concentrent sur l'espace réservé à la voiture mais encore peu pour les voies cyclables et les parkings. Il semble que les mentalités changent mais il y a urgence !

→ Plaisir et les communes voisines ne sont pas et n'ont pas été pensés pour une pratique du vélo. Impossible de relier Plaisir Versailles/Plaisir Guyancourt et Plaisir Vélizy à vélo. Les routes sont rarement aménagées, les pistes sont en discontinu, très mal pensées (traverser un carrefour/rond-point dangereux pour rejoindre la suite d'une piste quand elle existe et indiquée...) et l'existant est trop souvent non entretenu donc impraticable avec un vélo de route. Voir entre Plaisir>Les Clayes sous bois et la route entre Saint-Cyr > Versailles... risible de non sens

→ La municipalité commence à prendre conscience du souhait de déplacement et d'utilisation de ce mode de mobilité. Suite à la mobilisation d'une association Plaisir en Transition ils ont installé des accroche-velos dans la ville. Mais il n'existe rien en terme de partage de voies.

→ Je note que la mairie commence à s'apercevoir qu'il existe une réelle demande pour les cyclistes. Néanmoins il faudrait une véritable volonté de leur part car pour l'instant circuler à vélo dans ma ville est extrêmement difficile.

 Il faudrait vraiment une volonté de la municipalité pour que ça change. Malheureusement notre maire est tout sauf écolo, la ville est faite pour les voitures et les quelques avancées (arceaux. . . ) ne se font que parce que nous sommes en période électorale ...

 Plaisir a fait des efforts pour réaliser quelques pistes cyclables sécurisées comme celle le long de la RD30 (voie qui vient d'être élargie). Par contre, la piste cyclable qui longe la nouvelle route qui relie plaisir aux Clayes sous bois (de l'autre côté de la voie ferré) et qui est très emprunté par les voitures et camions n'est pas du tout sécurisée voir dangereuse (je ne m'y risquerais pas). Plaisir vient de mettre en place plusieurs points d'ancrage pour attacher les vélos.

 Il existe des bouts de pistes cyclables mais qui s'arrêtent d'un seul coup.

 Usage globalement peu propice du vélo, mais des améliorations récentes ont eu lieu du fait de certains aménagements cyclables et de l'augmentation de la présence de davantage de cyclistes